

Janvier sera un tournant décisif pour le Pacte d'excellence

■ Le 20 janvier prochain, un forum citoyen contribuera à définir ce que sera le futur tronc commun de cours.

Avis aux amateurs : l'avenir du Pacte pour un enseignement d'excellence, cette réforme censée bouleverser l'enseignement, se jouera en grande partie d'ici le mois de février. C'est à la fin de l'hiver que la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) soumettra au gouvernement une proposition de grille horaire définissant le statut des cours que tous les élèves suivront durant le tronc commun, c'est-à-dire de leur entrée en maternelle jusqu'à la fin de la troisième secondaire. Avec la rédaction des référentiels qui définiront ce qui sera vu dans chacun des cours, cette grille horaire sera l'élément le plus important pour comprendre vers quel enseignement mène le Pacte d'excellence.

C'est avec cette grille que l'on comprendra en effet comment se concrétisera un tronc commun qui se veut polytechnique, qui souhaite faire la part belle à l'enseignement artistique, tout en renforçant l'apprentissage des savoirs de base. Ainsi, sans alourdir les semaines, comment combinera-t-il ces différents souhaits ? Comment pensera-t-il la progressivité des apprentissages ? Plus précisément encore, quel statut offrira-t-il, dans le secondaire, au cours de latin, de géographie ou d'histoire par exemple, dont les avènements respectifs restent soumis à de nombreuses interrogations ?

Précisons cependant que le tronc commun sera appliqué progressivement à partir de septembre 2020. A cette date, il concernera les élèves du maternel et des deux premières années du primaire. Il s'implémentera ensuite progressivement, et ses effets seront sans cesse évalués pour qu'il soit ajusté, promet la ministre.

Une clarification indispensable

Le tronc commun est l'un des principaux piliers sur lequel s'est fondé le Pacte. Grande promesse, il

ne cesse cependant d'inquiéter une partie du terrain ou l'opposition libérale. Globalement, ses opposants redoutent qu'il mène à un nivellement du niveau par le bas, qu'il tienne en otage des jeunes dans un enseignement qui ne leur convient pas, qu'il occasionne une standardisation de l'offre scolaire, qu'il ait pour conséquence une hétérogénéisation difficilement gérable du public dans les classes, et qu'il prépare mal les enfants destinés à l'enseignement supérieur. Pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française), qui voit au contraire dans ce tronc commun et les dispositifs de remédiation l'encadrant une chance d'arriver à un enseignement de meilleure qualité, il est donc temps de clarifier la réforme.

Le Pacte étant un processus souhaité participatif, les parents et enseignants auront leur mot à dire dans la confection de cette grille. Le 20 janvier, une conférence de consensus, réunissant un panel de 150 enseignants, parents et citoyens, permettra de discuter de la réforme. Durant une journée, ces citoyens débattront d'une proposition de grille horaire. Leur retour sera remis au Parlement et au Comité de concertation qui dirige le Pacte.

En janvier et février, la ministre Schyns annonce également la tenue de dix soirées thématiques citoyennes, durant lesquelles seront discutés dix grands aspects concrets du Pacte. Trois journées de forums destinées aux enseignants seront également consacrées à l'échange de bonnes pratiques pédagogiques.

Avec ces initiatives pour lesquelles les inscriptions sont ouvertes depuis ce lundi ⁽¹⁾, le gouvernement francophone entend donc donner un coup d'accélérateur au Pacte, alors que les élections de 2018 se rapprochent à grands pas.

BdO

→ (1) Les informations et inscriptions sont disponibles sur le site www.anousdejouer.be, ainsi qu'au 0477.99.61.30.